



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 03 FEVRIER 2015

Cognac se fait plus sévère sur la location des salles

■ La Ville a augmenté les tarifs de location de ses salles de 5 à 15% ■ Elle met fin au laisser-aller qui régnait jusqu'à présent ■ Une nécessité pour réduire le déficit.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

5 % par-ci, 15% par-là. Les tarifs de location des salles municipales – La Salamandre, l'Espace 3000, les Récollets et les maisons de quartier – ont tous augmenté. La hausse a été votée au conseil municipal de Cognac de décembre. Les associations et les clubs de Cognac qui ont pour habitude de louer ces salles se rendent compte de la douloureuse en ce début d'année.

Premier à pousser un coup de gueule: le Rétromobile club qui organisait sa bourse d'échanges à l'Espace 3000 les 24 et 25 janvier. «On comprend qu'il faille faire un effort, mais ça fait des sous à avancer pour nous», a fait remarquer Florent Martin, président du club. Le forfait journée pour les manifestations d'association à but non lucratif passe par exemple de 2 229 à 2 450 euros. Une augmentation jugée nécessaire par le maire, Michel Gourinchas. «Avec le déficit budgétaire qui est le nôtre, nous sommes obligés de tout regarder. On a décidé de baisser les subventions des associations à minima de 10%, mais il faut bien rééquilibrer la balance autre part. On n'a plus le choix.»

Outre cette révision des tarifs, le principal changement réside dans la fin du «laisser-aller» qui ré-



Les bénévoles du Rétromobile club ont poussé un coup de gueule contre l'augmentation des tarifs de location de l'Espace 3000.

Photo archives J. K.

gnait jusque-là pour les locations et qui provoque un manque à gagner de 70 000 euros pour la Ville. D'autant que La Salamandre et l'Espace 3000 coûtent chers car ils nécessitent la présence d'un agent municipal. «Il y a toujours eu beaucoup de gratuité, on prêtait les salles facilement sans rien demander. On était généreux sur les règles. Maintenant, toute personne qui loue une salle la paie», martèle le maire. Exception faite des collectivités qui en sont exemptes. Et des associations qui conservent le droit de louer une petite salle gratuitement une fois par an pour leur assemblée générale.

Subvention compensatoire sous condition

Une subvention compensatoire pourra être versée a posteriori aux organismes qui en feront la demande. «Il faudra présenter un dossier en justifiant sa demande.

Une commission l'étudiera et décidera ou non de l'accorder. Elle ne sera pas forcément de 100%», prévient Romuald Carry, adjoint aux sports et à la vie associative. Les modalités d'installation du festival du Polar et de celui des Littératures européennes à La Salamandre seront revues. «On va discuter», tempère le maire. Frédéric Fernandez, organisateur du KOC (Knock Out Championship) en avril prochain, a encaissé le changement. «L'an dernier, on payait demi-tarif. Cette année, on paie plein pot avec l'augmentation et en plus ils nous font payer l'intervention des services technique pour l'installation des chaises et du podium alors qu'avant c'était gratuit.» Résultat: une facture de près de 3 000 euros contre moitié moins l'an passé. «Heureusement, GrandCognac nous a accordé une subvention exceptionnelle qui couvre ce montant. Mais sans ça, il n'y avait pas de KOC et je cherchais une salle pour l'organiser ailleurs», assure-t-il.

Même problématique ce samedi pour la rencontre des écoles départementales d'athlétisme. «Exceptionnellement, c'est GrandCognac qui paie pour la location. Mais autrement, c'est compliqué pour les clubs d'organiser des événements en salle en hiver», rapporte Dominique Chenu, président du club d'athlétisme de cognac (CAC) et de l'office municipal des sports. S'il comprend l'impasse dans laquelle se situe la Ville, il regrette qu'elle n'ait pas informé les clubs plus tôt. «Il aurait été bien d'en parler dès le mois de juin, au moment des assemblées générales et du prévisionnel de la saison à venir. Là, ça nous prend de court.» Didier Delannoy et Niala, deux peintres qui ont l'habitude d'exposer dans les salles des Récollets, devront aussi s'adapter. «C'est problématique. Une exposition, c'est toujours un pari. On ne sait jamais ce que ça va donner. J'ai la chance d'avoir une petite notoriété tranquillisatrice», com-



Frédéric Fernandez. Photo archives CL



Le peintre Niala. Photo archives CL

mente le premier. Niala, lui, se souvient de la création des Récollets. «On a inauguré la salle en 1983. C'est resté gratuit pour les artistes pendant des années. On ne pourra de toute façon pas repercuter la hausse sur le prix de nos œuvres. On fera avec.»

Nouveaux horizons pour l'Espace 3000 et La Salamandre

La municipalité se fait le VRP de ses deux plus grandes salles: l'Espace 3000, situé sur l'esplanade de La Croix-Montamette, et La Salamandre, nichée à quelques mètres de la place François-1^{er}. Construit en 2002, l'Espace 3000 accuse un déficit de 300 000 euros dû en partie aux fluides de la patinoire qui s'y installe une partie de l'année. «On a fait éditer une plaquette sur tout le territoire de GrandCognac pour le promouvoir. On essaie de vanter ses mérites auprès des entreprises et des privés», commente Michel Gourinchas, maire de Cognac et président de GrandCognac. Dernièrement, ce sont les comités d'entreprise de plusieurs grandes sociétés qui l'ont loué une journée pour leurs animations de Noël. «Charentes Alliance l'a aussi loué pour des réunions. On a eu de très bons retours. Il faut continuer dans cette voie.» La Salamandre, aménagée au début des années 90, est «bien située, bien agencée et bien pensée mais c'est vrai qu'elle mériterait un coup de jeune». La Ville réfléchit à y laisser en permanence du matériel cinématographique. «On se pose la question d'investir dans un matériel de bonne qualité. Il servirait pour Euroché, pour le Polar, pour Connaissance du monde», énumère l'élu.

■ Cédric Coulaud



(Photo CL) est le nouveau chef de L'Yeuse, l'hôtel-restaurant gastronomique de Châteaubernard. Agé de 35 ans, ce cuisinier de talent opérait au Four Seasons Hampshire, en Angleterre, après être passé auparavant par d'autres établissements de prestige dont un étoilé aux États-Unis. Il succède à Julien Lachenaud, lequel rejoint les cuisines de la société de négoce Meukow. «Il prendra ses fonctions dès la fin de la semaine et travaillera en collaboration avec Julien une dizaine de jours, histoire de prendre le relais en douceur», indique Céline Demazières, la gérante

de l'établissement, qui ne cache pas vouloir profiter de l'arrivée de cette pointure pour donner un nouvel élan à L'Yeuse et l'amener sur la route d'une future étoile au Michelin.

Lycée Jean-Monnet Après les yourtes, les conteneurs pour la future maison des lycéens

Après les yourtes, les conteneurs maritimes. C'est la nouvelle idée de la Région pour enfin ériger une maison des lycéens (MDL) adaptée aux besoins des élèves du lycée Jean-Monnet de Cognac. En juin dernier, la collectivité proposait d'installer quatre yourtes dans la cour pour un coût de 500 000 euros. La nouvelle avait déclenché un tollé chez les parents d'élèves et les animateurs. Tous jugeaient la structure inadaptée. Le préfabriqué de 95 mètres carrés fait depuis toujours office de lieu d'accueil pour les adolescents. En octobre, une réunion d'information évoquait cette fois l'idée d'installer des conteneurs maritimes. «On nous parle d'un espace de 222 mètres carrés, couloirs compris, alors qu'en 2013 on nous promettait 316 mètres carrés», pointe d'emblée Florence Péchevis, représentante de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public et candidate aux élections départementales aux côtés de Jean Hubert Lelièvre à Cognac. Le bâtiment s'articulerait autour d'une grande salle de 60 mètres carrés, d'une salle jeux de 40 mètres carrés, de deux petites salles de 20 mètres carrés chacune pour diverses activités, d'une salle de musique, d'un bureau, d'un espace multimédia et d'un lieu de stockage. «Sauf que ce plan ne convient pas aux besoins

des animateurs qui ont demandé des modifications. Depuis octobre, nous n'avons plus de nouvelles», assure la déléguée. «Tout ça suit son cours, lui répond Georges Stupar, vice-président du conseil régional. Un appel d'offres a été lancé. Les modifications ont été prises en compte, il n'y a pas de soucis. Le bâtiment devrait être opérationnel en octobre.» Les conteneurs seront préparés, aménagés et habillés d'un bardage bois en usine, avant d'être assemblés dans la cour du lycée. «C'est une solution économique et écologique. Ce sera un bâtiment à toute épreuve», poursuit l'élu. Un choix qui convient a priori à Florence Péchevis. «On avait des craintes quand à l'isolation. On nous a certifié que tout serait prévu.» La facture s'élève à un peu plus de 300 000 euros pour la Région. Un dernier point agace la mère de famille: la destruction et le désamiantage de l'actuelle MDL. «La Région veut le faire pendant les vacances d'avril. Ça veut dire que les lycéens seront sans MDL durant plusieurs mois. Ce n'est pas acceptable. On a demandé un report.» Georges Stupar, lui, parle d'un désamiantage «sans doute durant l'été». «On trouvera une solution pour que les lycéens ne soient pas dehors.»

Julie KOCH

Seize caravanes sur le site Onyx: un bras de fer s'engage

Les voyageurs ont investi l'ex-site Onyx hier. «On nous a autorisés à être là», jurent-ils. «Mensonge», réplique Michel Gourinchas.



Un huissier de justice au milieu des voyageurs hier soir. Pour constater leur présence et leur demander de partir.

Photo S. U.

Stéphane URBAJTEL
s.urbaitel@charentelibre.fr

«**B**onsoir, je suis huissier de justice.» 18 heures hier sur le gigantesque terrain vague de la rue Basse-Saint-Martin à Cognac, le site où se dressait autrefois l'usine de traitement des déchets Onyx. Un officier assermenté se présente face aux propriétaires des seize caravanes stationnées sur le bitume depuis quelques heures. Il a été dépêché sur place par Michel Gourinchas, président de Grand-Cognac et maire de Cognac, pour faire le constat de la présence des gens du voyage – huit foyers, une quarantaine de personnes – et leur demander, avec civilité, de s'en aller. «Il y a des places sur le site d'accueil de Châtenay», précise l'huissier. «Six places libres

pour les caravanes, c'est vrai, mais nous en avons seize», répond Jean, l'un des membres de la communauté. «Si nous sommes ici, c'est parce qu'on nous a autorisés à venir, jure Olivier, à ses côtés. On était sur le site de la Haute-Sarazine, près des pompiers. Quelqu'un de Grand-Cognac nous a dit: "Vous n'avez qu'à aller rue Basse-Saint-Martin. On vous mettra l'eau et l'électricité". Arrivé ici, rien. On s'est fait avoir.»

«Qu'ils arrêtent de raconter des bobards, s'énervent de raconter des bobards»

«Qu'ils arrêtent de raconter des bobards, s'énervent Michel Gourinchas, contacté dans la soirée. S'ils vous disent qu'ils ont été autorisés à s'installer là, c'est un mensonge. Ils se moquent du monde.» Le maire et son directeur de cabinet,

Jonathan Muñoz, ont une version très différente: «Les services techniques ont travaillé aujourd'hui [hier, NDLR] sur le site Onyx sur lequel nous allons créer une aire pour camping-cars et stationnement de bus de tourisme [lire CL de vendredi]. Ils en ont profité pour se faufiler.»

«On a quand même droit à un traitement humain comme tout le monde, s'agace Jean. On ne casse rien, on se comporte bien. On veut juste un endroit pour passer l'hiver tranquille.» «Jean? Je le connais très bien, reprend Michel Gourinchas. Il a d'ailleurs une maison en dur et un terrain à lui. Qu'il aille habiter chez lui.» Hier soir, les voyageurs étaient toujours garés sur le site Onyx. À la nuit tombée, ils ont prévenu: «Si on nous oblige à partir, on squattera le jardin public de Cognac.»

PS : pourquoi Boutant préfère Rousset à Macaire

RÉGIONALES Le président du Conseil général de Charente est formel : Alain Rousset aurait « une carrure, une vision stratégique » que Jean-François Macaire n'aurait pas

J eudi, les militants socialistes des 12 départements de la future grande région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, sont invités à choisir celui qui portera leur couleur en décembre prochain (1). Comment beaucoup d'autres « grands élus » charentais, Michel Boutant, sénateur et président du Conseil général, a choisi sans la moindre hésitation.

« Sud Ouest ». Pourquoi apportez-vous votre soutien à Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine ?

Michel Boutant. Parce qu'il a une certaine carrure. Parce que j'ai été très sensible à ses arguments sur l'emploi et la formation, l'importance des PME et la revitalisation des bassins industriels. Certes, tous les élus de la République font de l'emploi une priorité, mais Alain Rousset a ici une vue stratégique que je ne retrouve pas chez Jean-François Macaire.

Est-ce vraiment le seul point qui différencie les deux candidats ?

Non. Ils ne partagent pas la même perception de l'aménagement du territoire. Alain Rousset porte plus d'attention aux secteurs les plus fragiles. Il plaide pour un développement de l'enseignement supérieur à Agen, Pau et Angoulême et pas seulement dans les universités de plein exercice que sont Bordeaux, Poitiers, Limoges et La Rochelle. Jean-François Macaire a un discours moins explicite...

Tenez, un exemple : lors des débats devant les militants, Jean-François Macaire n'a pas compris la remarque de ma collègue du Limousin, Marie-Françoise Pérol-Dumont, qui expliquait que ce n'était pas à la future grande région de s'occuper des petites affaires des Départements et des Communautés de communes. Du côté de Jean-François Macaire, on veut quasiment se substituer aux plus petites collectivités locales. On se perd dans le détail. Du coup, on

perd une certaine vue d'ensemble. Jean-François Macaire réplique qu'il ne veut rien de grandiloquent, qu'il ne veut rien imposer aux territoires. Certes, mais sans vision stratégique, on ne peut pas présider une aussi grande région !

Vous ne serez pas le seul à voter Rousset en Charente. Il y aura aussi Nicole Bonnefoy, Marie-Line Reynaud, Michel Gourinchas ou Frédéric Sardin pour ne citer qu'eux... Y a-t-il une certaine défiance dans tous ces ralliements ? L'héritage Royal est-il remis en cause ?

« Votre question m'embarrasse ! [Rires]. Comment dire ? [Silence]. Disons que certaines attitudes ont déplu, notamment dans le dossier Magelis. En vingt ans, nous avons construit un formidable outil de développement autour de l'image et du numérique.

Cela n'a pas toujours été facile, mais le Département de la Charente a toujours tenu bon, quelle que soit la majorité. Et là, tout d'un coup, la Région Poitou-Charentes ne veut plus financer ! On apprend qu'elle veut se retirer et puis voilà qu'elle revient ! Ce n'est pas sérieux... Lors de chaque visite - ce fut notamment le cas lundi dernier, devant la ministre Lebranchu - on assiste à une certaine forme d'appropriation du pôle de l'image. Oui, on se pare des plumes du paon et on s'approprie un bel outil pour lequel on a que peu contribué, en reléguant de manière presque insultante les vrais porteurs du projet !

Moi, je dis à Alain Rousset que la Charente peut apporter dans la corbeille de mariage un beau et grand projet autour de l'image, du jeu vidéo et des médias interactifs.

Recueilli par Olivier Sarazin

(1) Outre Jean-François Macaire et Alain Rousset, deux autres candidats à la candidature se présentent : Safiatou Faure, une Girondine impliquée dans le mouvement associatif, et un militant périgourdin nommé Marc Jutier.



Jean-François Macaire et Michel Boutant, en mai 2014, à Montbron. Le président de la Région Poitou-Charentes plaide pour un mariage avec le Centre. L'entrevue fut houleuse.

PHOTO ARCHIVES BERTRAND ILAZ

C'est plus feutré en Maritime

En Charente-Maritime, les prises de position dans ce duel Rousset-Macaire sont moins marquées, ou alors dictées par le réseau des Ségolénistes. Des soutiens historiques de l'ancienne présidente de Région appellent depuis deux jours les militants à voter pour le président actuel de Poitou-Charentes, fidèle lieutenant de Ségolène Royal quand elle était à Poitiers. « Cette présidente a fait beaucoup pour notre région, on défend ce très bel héritage » n'hésite pas à vanter Maryline Simoné, vice-présidente de la Région et chargée de mission auprès de Ségolène Royal. Autres fidèles, Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély, Catherine Quéré, dé-

putée, ou Régine Joly, vice-présidente à la Cara (Communauté d'agglomération Royan-Atlantique), soutiennent sans surprise Jean-François Macaire. Plus prudent, Mickaël Vallet, le patron du Parti socialiste dans le département répond par une pirouette : « Chacun sait ma loyauté pour Ségolène Royal et son équipe. »

Et plus taiseux encore, à moins que ce ne soit la sagesse du nouveau sénateur qu'il est, Bernard Lalande ne tranche pas. « Ce sont deux amis. J'ai dit à l'un et à l'autre que je serai à la disposition du gagnant pour que cette grande région reste à gauche », navigue le sénateur.

Stéphane Vacchiani

West Rock étoffe un peu plus son équipe

WEST ROCK L'association vient de recruter Perrine Rumeau, en charge de la communication et des partenariats. Rencontre

DIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

Elle est arrivée le 6 janvier, comme les rois mages. Mais au lieu de déposer des cadeaux aux pieds de l'enfant Jésus, elle est venue apporter ses services et son savoir-faire à West Rock. Perrine Rumeau, la « petite nouvelle » de l'équipe a pris en charge la communication, les partenariats et l'événementiel. Un recrutement que Gaëtan Brochard, directeur de la structure, justifie : « Jusqu'en 2011, nous faisons partie du centre d'animation. Quand en 2011, nous sommes devenus indépendants, il a fallu que toute l'équipe s'adapte rapidement. Il y a forcément eu des manques. En 2012, nous avons fait réaliser un audit pour savoir où notre organisation "péchait". Il nous a révélé que le pôle administratif et la communication étaient défaillants. »

Professionnalisation

L'administratif a ainsi été pourvu dès 2012 « et nous voulions vraiment créer ce poste de communication ». C'est aujourd'hui fait. « Mais nous ne souhaitons pas un poste classique. Nous voulions un poste qui prend en compte les relations publiques et les partenariats », poursuit Gaëtan Brochard. Parce que les aides publiques sont ce qu'elles sont, c'est-à-dire plutôt orientées à la baisse et qu'il est de bon ton et nécessaire d'aller chercher des subsides ailleurs. Dans ce cadre-là, développer la location du site des Abattoirs, notamment en direction des entreprises. « La venue d'une personne en plus va dans le sens d'une plus grande professionnalisation de l'équipe. Nous som-



Perrine Rumeau, P.H.D.F.

mes à présent six permanents, en dehors de la West Rock School et de l'ertretien. Toute arrivée amène toujours du dynamisme, une prise de risque et un nouvel investissement », note Gaëtan Brochard. Cette prise de poste va permettre à Clément Marchal, régisseur général, et à Margot Aymé, administration et production, de se concentrer sur leur mission première. « Avant, ils se partageaient la communication, quand ils avaient le temps. Ce n'était pas satisfaisant. »

Parmi 203 candidatures

Perrine Rumeau a été retenue parmi 203 candidatures. « Nous voulions quelqu'un qui n'ait pas une connaissance accrue de ce milieu des musiques actuelles et qui ne soit pas non plus une pure commerciale. Quelqu'un entre les deux, qui possède également une bonne connaissance du monde de l'entreprise et puisse

DES IDÉES

Élevée aux sons de Genesis, Joe Cocker et Carlos Santana, Perrine Rumeau aime « aller à droite à gauche pour découvrir des salles, des groupes. Le fait de travailler dans le secteur des musiques va permettre d'en découvrir de nouveaux. » Ravie d'avoir rejoint l'équipe West Rock, tout en étant bien consciente qu'il y a du pain sur la planche, la trentenaire a déjà quelques idées pour développer la communication : une plus grande présence sur les réseaux sociaux et la mise en place d'une newsletter. Ce n'est qu'un début.

la partager », résume Gaëtan Brochard.

La jeune femme de 33 ans, originaire de Lille, est Charentaise depuis deux ans. « J'ai suivi mon mari qui, lui, est Charentais. Après deux années à m'occuper de mes enfants, j'ai voulu reprendre le boulot », se présente-elle. Et son profil correspond bien au poste : « Lorsque j'étais étudiante à Lille, je faisais partie d'une association qui organisait des concerts. J'ai même fait mon mémoire de fin d'études là-dessus. Mais depuis, je ne me suis pas retrouvée dans ce milieu », confie-t-elle. Son parcours professionnel l'a amenée à travailler pour le prêt-à-porter, la vente à distance, la communication pour le sport (Décathlon) ou les spiritueux (Ballantines) : « J'ai beaucoup travaillé dans des agences de relations de presse et relations publiques à Paris et Lille. »

Un premier concours de piano de haut vol

MUSIQUE Pour sa première édition, l'Académie de musique de la Charente a attiré des pianistes d'un excellent niveau, dimanche, aux Abattoirs

Pour sa première édition, le concours international de piano, l'Académie de musique de la Charente, a placé la barre très haut, dimanche, aux Abattoirs de Cognac.

Les organisateurs espéraient un peu plus de participants, 22 au total, mais le niveau était excessivement relevé, avec notamment quatre Chinois qui étudient à Paris et des élèves des conservatoires de Tours, La Rochelle, Angoulême, Bergerac, Bordeaux ou Paris. « Les étudiants passent un concours à la fin de leur cycle au conservatoire, mais il y en a assez peu de ce genre en France. Des enseignants m'ont appelée d'un peu partout, saluant

cette initiative. Ils m'ont dit que les candidats avaient beaucoup travaillé », relève Nicole Berthou.

Cette pianiste émérite, qui a enseigné dans de prestigieux établissements, dont la Scola Cantorum à Paris, s'est posée en Charente en 2009. Elle a fondé une école de musique à Châteauneuf-sur-Charente, continuant à exercer son art à l'autre bout de l'échelle de l'enseignement.

Franchir les barrières

L'Académie de musique de la Charente est née en 2009 autour d'un premier projet qui n'a pas abouti. L'association, présidée par le Cognacais Michel Jayat, s'est relancée avec ce concours. « L'objectif est de promouvoir la musique, d'en donner aux enfants le goût, et d'inciter le public à franchir la barrière qui l'éloigne trop souvent du répertoire classique », indique Michel Jayat.

La qualité du jury a été remarquée avec les pianistes reconnus Hervé Nkaoua et Désiré Nkaoua, le compositeur Pierre Uga, Anne Crépin-Leblond, enseignante à la Scola Cantorum et Jacques Pési, directeur du conservatoire d'Angoulême. Manuel Veillard, de Paris, a remporté le prix d'excellence, doté d'un montant de 1500 euros.

Ph. M.



On a compté 22 participants.

PHOTO PHILIPPE MEYARD

Les résultats des mentions à l'unanimité par cycles des premières années sont les suivants : 1^{er} cycle, Alix Hitler ; 2^e cycle, Claire Milligan ; 3^e cycle, Thomas Deluc.